

Aide aux manifestations scientifiques organisées en 2022
Université Toulouse 2 Jean Jaurès

Objectif : Assurer une visibilité et une valorisation de l'activité scientifique des unités de recherche par le soutien à l'organisation de manifestations scientifiques.

Modalités :

- Un Vade Mecum a été réalisé par le CPRS pour faciliter l'élaboration des dossiers de colloques. Il prend en compte les différentes informations demandées par les collectivités territoriales et ministères. Un Vade Mecum bien préparé permet de regrouper toutes les données scientifiques et financières de ces manifestations (thématiques, intervenants extérieurs français et étrangers, intervenants locaux, subventions, publications, etc). Le vade mecum est disponible au CPRS.
- La demande de soutien d'une manifestation scientifique doit se faire l'année précédent le déroulement de la manifestation.
- **Si un laboratoire présente plusieurs demandes la même année, il doit les classer par ordre de priorité.**
- Compte tenu du contexte sanitaire, le dossier doit être envoyé par mail, de préférence en un seul fichier pdf : >au secrétariat de la vice-présidence commission de la recherche : vp-cr@univ-tlse2.fr
>ainsi qu'au CPRS : fabienne.denuc@univ-tlse2.fr
à la date indiquée dans le calendrier (voir plus bas).

Procédure :

- Lancement de l'appel à soutien par la Commission de la Recherche
- Examen de tous les dossiers par la commission colloque composée de 6 membres
- Désignation d'un rapporteur par dossier
- Le porteur de projet devra fournir un rapport financier et scientifique à la Commission Recherche en fin de colloque.
- Décision de la Commission de la Recherche plénière en lien avec l'évaluation des rapporteurs.

Critères :

Vérifier la pertinence et la qualité scientifique
Apprécier les retombées pour le laboratoire et l'Université Toulouse Jean Jaurès
Vérifier le réalisme des budgets
Importance et rayonnement de la manifestation
Nombre de participants attendus,
Dates (éviter la simultanéité),
Moyens logistiques (importance des tâches de secrétariat et d'intendance)...

Calendrier 2021

- 1- Discussion sur les modalités de l'appel en Commission de la recherche : Jeudi 18 février 2021
- 2- **Lancement de l'appel d'offre pour le soutien aux manifestations : lundi 1er mars 2021**
(9 semaines ouvrées)
- 3- **Date limite pour le retour des dossiers : Vendredi 14 mai 2021, 12h**
- 4- Réunion de la commission colloque
- 5- **Décision** de la Commission de la Recherche lors de la Commission de la Recherche plénière du **3 juin 2021**

Contacts :

Pour toute information s'adresser au CPRS

cprs@univ-tlse2.fr